

# Fédération Française d'Aïkido et de Budo

Aïkikai de France

**F.F.A.B.**



***CHARTRE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE***

« Aïki n'est pas l'art de la bataille avec l'ennemi ; ce n'est pas une technique de destruction de l'adversaire, c'est la voie de l'harmonisation du monde qui fait de l'humanité une seule nation »

O Senseï

« Le but final de l'aïkido est la transformation d'un individu pour l'amener progressivement du stade de l'adolescent à celui de l'homme pris dans sa totalité [...]. Notre discipline vise à la formation individuelle, c'est-à-dire que la recherche personnelle a une grande importance [...]. Petit à petit, le débutant se transforme physiquement et cette transformation externe produit ensuite une métamorphose interne, d'ordre moral cette fois. En aïkido, le véritable adversaire, c'est vous-même ! Vous devez arriver, au fil du temps, à vaincre tous vos complexes et à être en harmonie avec vous et avec les autres »

Tamura Senseï, Revue belge d'arts martiaux n°2 – Novembre 1973

« Les actes en accord avec les règles de l'étiquette\* engendrent un cœur pur et une attitude noble »

Tamura Senseï, AÏKIDO Etiquette et transmission – 1991

\* voir le Règlement Technique FFAB (5.2)

Chugi (fidélité, loyauté), Gi (honneur, justice), Jin (bienveillance, générosité), Meiyo (honneur), Rei (respect, courtoisie, étiquette), Makoto (honnêteté) et Yu (courage) - Valeurs symbolisées par les plis du Hakama

## INTRODUCTION

La présente Charte d'Éthique et de Déontologie a pour but de formaliser les valeurs et principes auxquels la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (FFAB) s'identifie et qu'elle promeut à travers ses disciplines afin de favoriser l'épanouissement individuel et collectif. Elle constitue un document de référence :

- pour tous les acteurs de l'aïkido et des disciplines affiliées à la FFAB qui doivent dès lors s'y référer et s'y conformer à travers la pratique, l'encadrement, la gestion technique et ou administrative notamment, afin de favoriser l'épanouissement individuel et collectif ;
- pour le Conseil d'Éthique et de Déontologie et, les cas échéant, les organismes disciplinaires.

L'**éthique** désigne l'ensemble des valeurs et principes de références applicables à toutes les personnes (physiques ou morales) de la FFAB : licenciés, encadrants, bénévoles administratifs et/ou techniques, associations affiliées, organismes territoriaux, fédération, et devant guider leur comportement. Elle inclut :

- les valeurs citoyennes :
  - le civisme : comportement actif du citoyen agissant pour que l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier ;
  - la civilité : attitudes de respect à l'égard des autres et de soi ;
  - la solidarité ;
- les valeurs et principes de l'Aïkido et des disciplines affiliées à la FFAB qui leur seraient spécifiques.

La **déontologie** regroupe quant à elle l'ensemble des devoirs s'imposant dans les comportements ou actions des enseignants et dirigeants, notamment.

La Charte a une valeur réglementaire équivalente à tout règlement administratif ou technique adopté par l'Assemblée Générale fédérale.

Elle s'articule autour de **trois valeurs déclinées en principes et actions associées applicables en matière d'éthique et/ou de déontologie** :

**Respect - Harmonie - Engagement**

Ces grandes valeurs renvoient en effet particulièrement :

- au kanji "**Do**" (présent dans Budo et dans la plupart des noms des disciplines de la FFAB - traduction communément utilisée : "la voie") ;
- ainsi qu'aux kanjis "**Aï**" et "**Wa**" (traductions communément utilisées : "l'union", "l'harmonie") et "**Ki**" (pour l'énergie individuelle et collective - traduction communément utilisée : "l'énergie, flux vital").

## 1. RESPECT

« Si le cœur n'est pas habité par le respect, la forme ne sera que coquille sans âme.

*Il faut respecter la personnalité de l'autre »*

Tamura Senseï, AïKIDO Etiquette et transmission – 1991

### 1.1 SE RESPECTER SOI-MÊME

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"><li>★ préserver son intégrité physique et prendre soin de sa santé :<ul style="list-style-type: none"><li>○ respecter les consignes de sécurité ;</li><li>○ adopter un comportement adapté à sa forme physique en faisant preuve de modestie et d'humilité si nécessaire ;</li><li>○ adopter un comportement sain refusant tout procédé de dopage ;</li></ul></li><li>★ préserver son intégrité mentale :<ul style="list-style-type: none"><li>○ rechercher la confiance en soi et en ses capacités ;</li><li>○ être fidèle à ses convictions, conserver sa liberté de choix et de pensée sans pour autant nuire à celle des autres ;</li></ul></li><li>★ prendre soin de sa tenue au dojo et en dehors ;</li><li>★ se maîtriser en toute circonstance : se poser, observer, réfléchir, prendre du recul, respirer.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ rester modeste ;</li><li>★ garder l'esprit du débutant et de l'élève permanent ;</li><li>★ refuser toute attitude suffisante ;</li><li>★ refuser toute situation de corruption et de collusion ;</li><li>★ refuser toute situation de tricherie ou de manipulation ;</li><li>★ faire preuve d'intégrité lors des prises de décisions (en particulier pour les examens diplômants et les passages de grades).</li></ul>

### 1.2. ADOPTER AVEC LES AUTRES UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX : FAIRE PREUVE DE CIVILITÉ

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"><li>★ agir avec courtoisie et politesse ;</li><li>★ agir avec loyauté ;</li><li>★ agir avec dignité dans ses comportements, attitudes et propos ;</li><li>★ avoir de la considération pour les opinions et les biens des autres ;</li><li>★ lutter contre toute forme de violence :<ul style="list-style-type: none"><li>○ physique ;</li><li>○ mentale et morale :<ul style="list-style-type: none"><li>● injure, moquerie, agression verbale, diffamation ;</li><li>● harcèlement moral et sexuel ;</li><li>● appel à la haine ;</li><li>● racisme, antisémitisme ;</li><li>● homophobie et transphobie ;</li><li>● radicalisation ;</li></ul></li><li>○ sexuelle ;</li></ul></li><li>★ lutter contre les discriminations de toutes sortes : ethniques, religieuses, sexistes, liées au handicap, à l'âge, à l'orientation sexuelle ou toute autre considération ;</li><li>★ témoigner de la gratitude envers les encadrants techniques et/ou administratifs ;</li><li>★ manifester de la reconnaissance envers les pratiquants plus anciens (Senpai - Kohai).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ garantir l'intégrité physique des pratiquants et des bénévoles pour assurer l'épanouissement de chacun dans les meilleures conditions physiques et mentales ;</li><li>★ garantir l'intégrité mentale des pratiquants et des bénévoles ;</li><li>★ assumer son rôle d'encadrant en ayant pleinement conscience de la responsabilité liée à son statut d'enseignant ou de dirigeant :<ul style="list-style-type: none"><li>○ agir avec exemplarité et dignité dans ses comportements, attitudes et propos ;</li><li>○ rester maître de soi et mesuré dans ses propos à l'égard de tous les publics ;</li><li>○ dispenser le même enseignement à tous les pratiquants sans aucune distinction ni différence d'exigence ;</li><li>○ être garants d'un savoir et d'une expertise ;</li></ul></li><li>★ créer des conditions de pratique et de fonctionnement sereines, maîtrisées et sécurisées ;</li><li>★ promouvoir et défendre la laïcité et la liberté de penser et de croire laissée à chacun dans le respect de celle des autres ;</li><li>★ prévenir et agir contre la radicalisation ;</li><li>★ écouter les besoins de chacun ;</li><li>★ prendre en compte les situations particulières ;</li><li>★ prévenir et agir contre l'isolement ;</li><li>★ prévenir et agir contre les comportements violents de toutes sortes et contre les discriminations de toutes sortes ;</li><li>★ protéger les personnes vulnérables et agir avec discernement lorsque des personnes sont victimes ou présumées l'être, tout en respectant la présomption d'innocence ;</li><li>★ agir objectivement :</li></ul>

- décider en équité et de manière argumentée pour le bien du plus grand nombre (refus de l'arbitraire) ;
- argumenter en vue de prises de décisions équitables sans falsification du réel avec comme but principal le bien du plus grand nombre ;
- favoriser les décisions collectives ;
- traiter avec équité et impartialité les acteurs de la FFAB.

### **1.3. RESPECTER LES RÈGLES ET L'ENVIRONNEMENT : FAIRE PREUVE DE CIVISME**

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"> <li>★ respecter les consignes et les règles, qu'il s'agisse de la pratique ou du fonctionnement administratif, en vue de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ suivre les règles de comportement au dojo et de l'étiquette (voir point 5 du Règlement Technique Fédéral) ;</li> <li>○ suivre les règles relatives au maniement des armes pour la sécurité de tous ;</li> <li>○ suivre les règles des examens de grades et respecter les décisions prises dans ce cadre ;</li> </ul> </li> <li>★ respecter les lieux en terme de propreté et d'intégrité matérielle des locaux de pratique et/ou de réunion ;</li> <li>★ respecter les enseignants et les responsables des associations de la FFAB ;</li> <li>★ respecter les institutions en se renseignant avant toute chose pour comprendre le sens d'une décision et se forger une opinion par la suite ;</li> <li>★ respecter au maximum les principes du développement durable pour respecter l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ respecter les règles des associations ;</li> <li>★ respecter les institutions ;</li> <li>★ faire preuve de réserve, en particulier agir avec cohésion et respect de la décision collective, quand bien même à titre individuel un désaccord existerait ;</li> <li>★ s'écarter spontanément de toute situation de conflit d'intérêt ou de situation qui conduirait à une décision partielle.</li> </ul>

## 2. HARMONIE

« Le vrai Budo veut rétablir l'harmonie »

O Senseï

« L'aïki c'est Musubi [...]. C'est parce qu'il y a une union que quelque chose apparaît ».

Tamura Senseï, Revue Dragon – Art de vivre et arts martiaux d'Asie n°22 – Juillet/Août 2007

### 2.1. PROMOUVOIR L'INCLUSION ET FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS A LA PRATIQUE ET AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"><li>★ accepter spontanément de pratiquer avec toute personne présente dans le respect des principes de mixité, d'inclusion, de respect de tous et sans aucune discrimination ;</li><li>★ adapter son comportement et sa pratique avec dignité, discrétion et respect (en cas de différence de niveau par exemple, de corpulence, de handicap éventuel).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ garantir le libre et égal accès de tous aux activités ;</li><li>★ promouvoir et garantir l'égalité des chances et la mixité sociale ;</li><li>★ promouvoir et garantir l'égalité de traitement ;</li><li>★ garantir le libre et égal accès de tous au fonctionnement associatif de tout niveau et aux postes à responsabilité ;</li><li>★ garantir l'égal traitement et l'égale promotion des hommes et des femmes, ainsi que la mixité dans la pratique et le fonctionnement associatif ;</li><li>★ agir dans la limite inhérente aux fonctions occupées et dans le respect de celle des autres ;</li><li>★ agir avec honnêteté, loyauté et diligence au mieux des intérêts de la Fédération et de toute association la représentant ;</li><li>★ respecter la discrétion dans les affaires et décisions traitées, à quelque niveau que ce soit.</li></ul>

### 2.2. PROMOUVOIR LA COHÉSION ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"><li>★ garantir le vivre ensemble et la cohésion de groupe par la bienveillance et la sociabilité ainsi que le respect évoqué plus haut.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ promouvoir et garantir la convivialité au sein de la structure et avec les membres de la FFAB ;</li><li>★ favoriser et garantir la cohésion en incitant à être solidaire, tolérant, collectif, altruiste.</li></ul>

### 2.3. ADOPTER UNE ATTITUDE FRATERNELLE ET BIENVEILLANTE PAR L'ENTRAIDE, LA COOPERATION ET LA MUTUALISATION

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"><li>★ intervenir et porter assistance en cas de problème de sécurité, comportement inadapté repéré, ou personne en difficulté identifiée ;</li><li>★ aider chacun à progresser à sa mesure en pratiquant avec tous et en laissant la possibilité à un moins gradé que soi de s'exprimer, de rechercher, sans le bloquer systématiquement ;</li><li>★ partager ses connaissances techniques avec tous en respectant la recherche personnelle des autres ;</li><li>★ mettre en commun ses connaissances techniques, administratives ou de tout autre ordre pour le groupe, l'association, afin de promouvoir les disciplines de la FFAB.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ proposer, agir, participer et partager pour que la charge de travail repose sur le plus grand nombre et pas sur quelques-uns ;</li><li>★ stimuler la formation et la progression de tout pratiquant et l'accès aux responsabilités à tous ;</li><li>★ respecter les modes démocratiques de gouvernance pour que chacun trouve sa place et puisse aider au fonctionnement du groupe à sa mesure ;</li><li>★ échanger avec les autres encadrants, dirigeants afin de mettre en commun les bonnes pratiques, se soutenir dans les difficultés, aider aux réflexions sur des problématiques communes en proposant des solutions constructives ;</li><li>★ partager pleinement ses connaissances dans le cadre d'une transmission en tant qu'enseignant ;</li><li>★ utiliser au profit de tous les renseignements obtenus dans l'exercice de ses fonctions, et s'interdire de le faire à son propre profit ou dans le cadre d'un intérêt personnel.</li></ul>

### 3. ENGAGEMENT

« Un voyage de mille kilomètres commence avec un pas ».

O Senseï

« Cette image où entre le don de soi total est, pour les Japonais, le symbole de l'homme véritable.

Ainsi est le vrai Budo qui propose apparemment des contraires :

étude des armes faites pour tuer et qui construit un monde harmonieux, lumineux, pur, juste ».

Tamura Senseï, Revue Europe Aikido n°9 – Avril/Juin 1980

« O Senseï dit : « Construire et former des hommes véritables, authentiques, sincères sont la fin de Bu ».

Mais qu'est-ce qu'un homme véritable, authentique, sincère ? C'est un homme, qui travaille avec sincérité, qui pétrit son corps et son esprit pour les développer, les renforcer, réaliser leur union afin d'atteindre l'unification totale, devenir sans faille, vigilant et éveillé [...].

Plus simplement, par Bu qui est une pratique se tenant à la frontière de la vie et de la mort, on réalise l'unité du corps et de l'esprit ; apparaît alors l'homme véritable, éclairé, impavide qui se situe désormais au-delà de la vie et de la mort, capable du juste jugement, donc capable de se régir comme de régir le monde. Tel est le but de Bu.

Si vous remplacez Bu par aikido, vous comprendrez alors ce qu'est l'aikido et son but ».

Tamura Senseï, AïKIDO – 1986

#### 3.1. S'ENGAGER DANS LA PRATIQUE ET LA FAIRE TRANSPARAIRE DANS SA VIE QUOTIDIENNE

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"><li>★ donner le meilleur de soi en toutes circonstances, persévérer ;</li><li>★ savoir accepter de ne pas arriver immédiatement, de se remettre en question, de chercher à recommencer sans cesse en faisant preuve de combativité et en acceptant les remarques et critiques constructives ;</li><li>★ chercher la progression sans comparaison ni volonté de supériorité sur les autres ;</li><li>★ accepter l'échec à un examen et en tirer le meilleur pour avancer ;</li><li>★ fournir un effort constant de recherche et de perfectionnement technique, pour soi et pour les autres ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ enrichir sa pratique en tant qu'encadrant de manière continue, par la fréquentation d'autres cours, de stages, et par la formation continue une fois la formation initiale validée ;</li><li>★ promouvoir la formation continue de tous ;</li><li>★ faire preuve de sincérité et de vérité dans les relations de la vie de tous les jours ;</li><li>★ affirmer ses opinions et ses convictions dans la vie de tous les jours.</li></ul>

#### 3.2. S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE ET DANS LA VIE CIVILE

Actions d'ordre éthique	Actions d'ordre déontologique
<ul style="list-style-type: none"><li>★ accomplir quelque chose au sein du collectif à sa mesure dans l'association (au niveau club pour commencer en répondant aux sollicitations des dirigeants en cas de besoin puis en proposant spontanément des actions pour le fonctionnement associatif et la promotion des activités) ;</li><li>★ prendre petit à petit des responsabilités et s'y tenir pour faire exister la FFAB et les associations la composant, afin que les activités puissent se tenir et bénéficier à tous ;</li><li>★ participer à l'accueil des pratiquants et leur prise en charge sur le tatami et en dehors.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la promotion du projet collectif ;</li><li>★ susciter, entretenir et promouvoir l'engagement des autres ;</li><li>★ former, accompagner, faire avec les autres ;</li><li>★ partager les responsabilités, agir en transparence.</li></ul>

Charte adoptée par l'Assemblée Générale ordinaire du 11/12/2021 à Marignane (Bouches-du-Rhône).

Le Président de la F.F.A.B.	Le Secrétaire Général de la F.F.A.B.
Michel GILLET	Jean-Pierre HORRIE
	